LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction .....OSCAR McDONELL
Secrétaire " .....P. A. J. VOYER
Rédacteur de ville.....FLAVIEN MOFFET

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Samedi 17 Mai 1890

ECHOS DU JOUR

L'*Aylmer Times* se déclare très favorable à M. Bronson.

Les Fonds de la Ligne Irlandaire ont atteint le chiffre de $300,000.

C'est un jeune Japonais qui a les honneurs cette année à l'Université Victoria, Haut-Canada.

Depuis 1867, le gouvernement fédéral a donné en subsides de chemins de fer 237 millions.

Le fils de feu Bright vient de se rallier aux *home rulers*, réparation posthume de la faute du père.

Madame Frank Leslie, célèbre journaliste américaine, épousera bientôt le marquis de Leuville, londonnien.

Le gouvernement anglais refuse de sanctionner des traités conclus sans autorisation en Afrique par Stanley.

On dit qu'en 1888 Bismarck a essayer de faire entrer l'Angleterre dans l'alliance formée par l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie.

Le gouvernement Salisbury a toujours quelque nouvelle épine au talon. Voici que Goschen menace de résigner si on refuse d'indemniser ceux à qui on retire les licences de tavernes.

On assure que Parnell, dont l'état de santé est très précaire, va abandonner la direction du parti national irlandais à son collègue Dillon, qui revient d'une tournée en Australie et en Californie.

D'après un journal viennois, sur les 100 évêques auxquels le pape s'est adressé en Europe, 66 se sont déclarés favorables à la promulgation du Dogme du Pouvoir Temporel. Tout l'épiscopat italien s'y oppose.

L'*Electeur* nous donne la paternité d'un entrefilet où il est dit que l'hon. M. Gagnon a accepté un portefeuille des conservateurs.

Nous ne croyons pas avoir rien publié de tel. Nous demandons donc à notre confrère de vouloir bien nous dégager de la responsabilité de cette rumeur.

Au cours d'un procès à Montréal l'entrepreneur M. Whelan ayant déclaré qu'il avait payé $10,000 à M. Pacaud pour assurer le règlement immédiat de sa réclamation de $100,000 contre le gouvernement de Québec, M. Pacaud explique qu'il a employé ces dix mille piastres à pacifier les membres de l'opposition qui menaçaient de créer beaucoup d'embarras au vote de ces $100 000.

L'opposition ainsi mise en cause déclare par la voix de ses chefs MM. L. O. Taillon, E. J. Flynn, J. Blanchet que la déclaration de M. Pacaud est un tissu de calomnies en ce qui les concerne personnellement, et ils défient sous leurs signature, de donner le nom de la personne qui aurait reçu cet argent pour l'opposition ou aucun d'eux.

Nous lisons dans la *Presse*.

On dit que M. Mercier refuse de renouveler le contrat avec les Soeurs de la Providence pour la garde des aliénés, à moins que les Soeurs renoncent à exercer le controle médical. Ce controle devrait être exercé par le gouvernement. Sans doute, l'*Etendard* va trouver moyen d'approuver M. Mercier; ce qui était mal pour les conservateurs, va devenir bien, du moment que M. Mercier le veut!

On dit que les Soeurs veulent absolument savoir si, après cinq ans, terme du contrat actuel, elles pourront compter sur sa continuation pour un temps assez long. Elles ne voudraient pas encourir la dépense de constructions considérables, si après cinq ans, la garde des aliénés devait leur être enlevée.

Nous lisons dans *Le Progrès* de Windsor :

Le CANADA nous donne en cette circonstance comme en bien d'autres, un exemple en quelque sorte sublime de son esprit d'independance patriotique qui le porte à faire son devoir, sans égard à ce malheureux esprit de parti qui aveugle et rend toujours un homme apte à perpétrer les plus grands crimes politiques. Le CANADA est un organe conservateur depuis des années ; Meredith a toujours été son chef vénéré dans Ontario. Mais aujourd'hui que sa conscience lui défend de supporter ce chef plus longtemps, il le laisse et proclame avec toute l'éloquence de sa rédaction distinguée, le sacrilège politique que commettrait aucun Canadien qui resterait pour Meredith, qu'il désigne avec à propos, le bourreau de notre Nationalité. Mu par le devoir que lui dicte sa position distinguée dans la presse militante, LE CANADA se déclare franchement et honnêtement en faveur de la candidature de M. Pacaud qu'il a toujours combattu avant. Honneur à notre confrère pour ses vues larges et les beaux sentiments de devoir qui semblent présider à sa vigoureuse rédaction. De tels journalistes sont l'orgueil de leur race dans les grandes crises du caractère de celle que nous traversons actuellement, nous Canadiens français et Catholiques d'Ontario.

Puisse l'appel sacré et solennel du CANADA se repercuter par tout Essex ; puisent tous les Canadiens d'Essex, sans exception, répondre avec la fierté du devoir accompli à l'appel patriotique du CANADA, le 5 de juin prochain.

QUI TRANSGRESSE ?

L'*Evening Journal* disait dans son article de mercredi :

" Prenons le cas du contrat provincial au sujet des Ecoles Séparées. Si les défenseurs de ce système peuvent prouver qu'ils ne sont pas en train de détruire la paix nationale, qu'ils le fassent. Jusqu'ici ils n'ont pas tenté de faire cette preuve. Ils n'ont refuté aucune des accusations portées contre ces écoles. Ils n'ont pas offert d'arguments qui pussent réfuter l'assertion souvent faite que ces écoles sont contrôlées par un pouvoir étranger. "

Là encore notre confrère nage dans le vague et dans le sophisme. Ils nous somme de prouver que nous ne travaillons pas contre l'harmonie, contre la paix générale. Mais c'est par vous, Equal Rightistes, que toute preuve doit être faite. Vous êtes les demandeurs dans cet immense procès et vous devriez motiver votre plainte, votre demande d'annulation du contrat passé entre vous et nous. Pour nous faire tort vous oubliez volontiers la plus élémentaire procédure.

Et puis votre raisonnement rappelle beaucoup le célèbre dialogue syllogistique : "*Vous n'avez pas perdu de cornes ?*" — "*Non.*" "*Si vous n'avez pas perdu de cornes, vous les conservez encore ; donc, vous portez des cornes.*" L'*Evening Journal* procède de même. "Les Canadiens français ne prouvent pas qu'ils ne veulent pas la ruine nationale, donc ils la veulent." Et l'on croit que tout est dit et sera gobé tel que servi.

A quoi bon tous ces détours, toutes ces finesses quand il serait si simple de s'en tenir à des faits connus de notre confrère comme de nous tous. Qu'il suive notre raisonnement.

Un contrat a été passé sans lequel il était impossible que tant de nationalités différentes pussent faire la vie commune. Ce contrat — qui s'appelle, tour à tour, traité ou constitution — ne pouvait être parfait *Nil perfectum*. Il a été ébauché, discuté, mûri grâce au concours des meilleurs hommes que chacune des parties pouvait se donner comme avocat et conseiller. De chaque côté on a généreusement fait des concessions, des compromis et de l'abnégation,—cette abnégation qui, selon Rousseau, doit être le fonds de tout contrat social. On comprenait que dans le ménage national comme dans la vie conjugale il faut une grande dose de sacrifices, un constant effacement, des angles pour arriverà bon terme. Dans la nation comme dans la famille, autant de groupes autant de caractères ; autant de races autant de mœurs et de tempéraments. L'ethnographie a des lois immuables qu'il importe de ne jamais oublier, et les rédacteurs—signataires du contrat qui nous occupe, en ont tenu compte. C'est qu'ils avaient réellement l'esprit national, le désir intense de former un grand peuple. Ils avaient également la vision de l'avenir et, sachant que le contrat le plus minutieux, le plus soigné ne peut fonctionner qu'à la condition que les intéressés y mettent de la bonne volonté, ils en ont accompagné la promulgation de discours sages, remplis d'exhortation et de conseils. Ces conseils, cet appel à la bonne entente, à la bonne interprétation du contrat en étaient "l'esprit" tout comme le texte en était la "lettre."

Et qui, des Canadiens français ou de nos ennemis, oublient les premiers et la lettre et l'esprit du pacte? L'*Evening Journal* qui s'est évidemment posé à lui même la question trouve une réponse si contraire à ses vues qu'ils nous demandent de nous incriminer et que, sachant bien ce qu'il y a de ridicule dans sa demande, il finit par nous avouer que c'est l'avenir qui l'épeure. Que fertiles en prétextes sont les chercheurs de chicanes ! On nous accuse de troubler l'eau du ruisseau et nous buvons au pied du courant quand messire le provocateur boit à la tête "Si vous n'avez pas brisé la paix nationale, vous la briserez," nous crie-t-on. Voilà un procédé commode pour les plus forts : "Si ce n'est pas toi, c'est ton frère" et on croque l'innocent qui oncques d'sa vie n'a eu de frères ou de sœurs

Vous n'observez en fait de contrat que ce qui vous plaît, vous flatte ou vous est matière à bénéfice Vous n'en signez qu'alors que vous vous sentez faibles, isolés, impécunieux. Une fois grandis, renforcés par ce que vous apporte un système d'immigration organisé pour vos beaux yeux; une fois enrichis grâce au principe très équitable qui donne au lion les plus grosses parts, alors vous vous insurgez, vous déchirez le contrat. Guéris, vous jetez les béquilles à la tête de ceux qui vous ont prêté leur bras et leur épaule. Et ce qu'il y a de renversant c'est que c'est vous, Equal Rightistes, qui à la fois, demandez l'anéantissement du contrat et nous accusez de ne pas l'observer ! Parlez donc sincèrement et courageusement, dites : "Nous voulons tout briser pour la raison que nous voulons tout briser. Nous désirons vous asservir, vous englober, vous anglifier et comme vous ne pouvez plausiblement être accusés de transgression nous brisons le contrat brutalement, sans raison, sans prétexte rien que parce que ça fait notre affaire. *God save the Queen and Greater Britain*"

Nous aimerions mieux cela.

Par vos provocations, vos querelles d'Allemands vous faites fi de "l'esprit" de la constitution, au lieu de bonne volonté, d'abnégation, de compromis vous voulez la chicane.

Lundi nous verrons qui n'a pas respecté la "lettre" du contrat.

DEPECHES DU SOIR

(*Service Special*)

STANLEY SE MARIE

Londres, 17 mai—On dit que Stanley va épouser Mlle Dorothé Tennant, une jeune artiste très admirée. Les épousailles auraient lieu en juin.

DEUX PERTES DE VIE

Spakane Falls Wash., 17 mai—La moitié d'un bloc de maison a été incendiée ici hier. Deux personnes ont péri dans les flammes et plusieurs autres ont reçu de graves blessures. Pertes $50,000

LES TYPOGRAPHES

Hamilton, 17 mai.— L'Union Typographique de Hamilton a eu une séance et a passé des résolutions protestant contre le projet du gouvernement d'acheter des machines à composer pour l'usage de ses ateliers.

MYSTÉRIEUX ASSASSINAT

Berlin 17 mai—On a trouvé à Lubeck le cadavre horriblement mutilé de la fille de M Peterson, avocat. Cette horrible découverte a fortement ému la population de Lubeck, qui attribue le crime au fameux Jacques l'Éventreur.

LA CONFIRMATION REFUSÉE

New-York, 17 mai—Certains curés de New-Jersey ont annoncé que les enfants qui fréquentent les écoles séparées ne seront pas admis à la confirmation. Il y a beaucoup d'excitation et l'on craint que plusieurs parents s'abstiennent d'écouter les pasteurs.

CHOSES D'ALLEMAGNE

Berlin. 17 mai.—On constate avec surprise que Bismarck reçoit fréquemment la visite d'écrivains remarquables par leur hostilité pour l'Allemagne.

—Caprivi dans un discours prononcé hier a fait l'éloge de Bismarck et a conclu en disant que l'Allemagne ne désirait pas agrandir son territoire du côté de l'est, c'est-à-dire du côté de la France.

—Au banquet des députés l'empereur a dit que quiconque voudrait troubler la sécurité de l'empire trouverait en lui un homme de fer appuyé par une armée formidable.

L'ITALIE ET LE BRÉSIL

Paris, 16 mai—On mande Rome que le gouvernent italien va prochainement avoir à négocier avec le Brésil une affaire assez délicate.

Avant la chute de dom Pedro, il avait pris, afin d'arrêter le courant de l'émigration italienne vers le Brésil, un certain nombre de mesures qui avaient fort déplu à Rio de Janeiro.

Le ministre de dom Pedro, le baron d'Itajuba, avait même reçu des instructions lui enjoignant de présenter ses lettres de rappel s'il n'obtenait l'abrogation ou, tout au moins une atténuation sensible de ces mesures.

Sur ces entrefaites survint la révolution et l'affaire resta en suspens. Aujourd'hui, le gouvernement provisoire brésilien a décidé de reprendre les négociations, et il vient d envoyer en mission extrordinaire à Rome un diplomate chargé de régler la question.

Nouvelles de Quebec

Québec, 17 mai.—M. Z. Mayrand, notaire de Sacré-Cœur, a été choisi hier comme candidat national à Verchères. M. Lussier ne reçoit pas l'appui de M. Mercier.

—La grande assemblée des nationaux hier a Tara Hall a été un succès véritable, tout le district de Québec y était représenté.

M. Mercier a prononcé un grand discours dont ses partisans parlent avec enthousiasme Après les discours différents comités ont été formés. L'hon. Sénateur Pelletier a été nommé président du comité exécutif.

Les libéraux ici annoncent que M. le Dr Jules Provost a définitivement accepté la candidature à Terrebonne en opposition à M. Nantel.

—L'assemblée des conservateurs qui a eu lieu à St Ignace comté de Montmagny, mercredi dernier, est une des plus grandes réunions politiques, que nous ayions eu dans le district de Québec depuis longtemps. L'hon. M. Taillon a fait un discours qui a soulevé ce nombreux auditoire. Plusieurs autres orateurs ont aussi adressé la parole avec succès. La candidature a de nouveau été offerte à M. Tarte qui a demandé jusqu'à aujourd'hui pour donner sa réponse.

—On dit que Sir Adolphe Caron tient à ce que M. Tarte soit candidat à Montmorency en remplacement de M. Charles Langelier.

—Hier matin M. Gilmour, marchand de bois, disait à un reporter que les apparences sont très mauvaises cette année. Treize millions de pieds de bois de pin ont été faits cette année tandis que le chiffre de l'année dernière était de huit millions. Il est vrai que la flotte voilière sera assez considérable et que ces vaisseaux devront prendre des chargements à taux réduits, ce qui aura pour conséquence d'encombrer le marché anglais où il n'y a pas de fortes demandes.

Nouvelles de Montreal

Montréal 17 Mai, M. Goyette s'est retiré de la lutte dans Laprairie pour faire place à l'hon. M. Duhamel. Les conservateurs n'ont pas encore fait le choix de leur candidat.

M. O. M. Augé C. R. a accepté la candidature, comme conservateur dans la division St Jacques.

Une grande assemblée publique doit avoir lieu ce soir au village de Ste Geneviève.

—On croit ici que M. Tarte n'acceptera point la candidature à Montmagny.

—L'hon. M. L. O. Taillon a convoqué une assemblée publique de tout le comté Jacques-Cartier pour jeudi prochain à 7 heures du soir au village Saint-Laurent.

M. Boyer a été invité.

—Les conservateurs de St Jean ont offert la candidature à M. Alex. Macdonald qui a accepté. On croit que M. Marchand devra être casé par le gouvernement Mercier avant la nomination.

—M. Louis Boisseau a définitivement accepté la candidature ministérielle dans la division St Louis. M. Beaugrand est candidat et il a été accepté par la majorité des libéraux de cette division. Nous pouvons nous attendre à une lutte sérieuse dans St Louis.

—Le coroner Jones a tenu une enquête sur le corps du jeune England qui est tombé mort pendant qu'il jouait à la balle. Un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Trois cent jeunes enfants ont fait leur première communion jeudi à l'église Saint Patrice. Le même soir Sa Grandeur Mgr Fabre a administré dans cette église le sacrement de confirmation à 400 personnes environ.

—M. Daniel Bergevin, avocat de Montréal, a été choisi comme candidat ministériel du comté, et une autre fraction du parti ministériel a choisi M. Bisson ex-député.

On pense que M. Mercier endossera la candidature de M. Bergevin.

—La cour d'Appel a été ouverte hier matin sous la présidence de Son Honneur le juge en chef A. A. Dorion, des honorables juges Tessier, Cross, Baby et Church.

—Le corps d'un jeune garçon nommé George Hawkins, âgé de sept ans, dont les parents demeurent rue Delisle, a été trouvé jeudi dans le canal. Il s'était noyé il y a environ un mois.

—Le fils de M. Van Horne du Pacifique a été victime d'un accident de voiture. Son état n'inspire aucune inquiétude.

L'INCENDIE DE L'ASILE

ENVIRON 70 PERTES DE VIE

Montréal 17 mai.

L'enquête du coroner sur l'incendie de l'asile de la Longue Pointe s'est continuée hier après-midi. Le premier témoin est le Dr Joseph Alfred Prieur, médecin interne dans le département des femmes, qui apporte les ossements trouvés ces jours derniers. Il a été interrogé par le coroner et par M. L. O. David, commissaire nommé par le gouvernement de Québec, pour suivre cette enquête.

EN RÉPONSE A M. DAVID

Q. Quel est le nombre de pertes de vie causées par l'incendie de l'asile de Saint-Jean de Dieu ?

R. Il est très difficile d'en connaître le nombre à présent.

Q. Combien y avait il de malades dans les troisième et quatrième étages.

R. Il y en avait 42 dans le quatrième et 60 à 75 dans le troisième. Il n'y a eu pertes de vie que dans ces deux salles, d'après ce que l'on en sait aujourd'hui.

Q. Quel est, à peu près, le nombre des morts dans ces deux salles ?

R. Le nombre approximatif est de 80 à 70.

QUESTIONS PAR UN JURY

Q. Y avait il des allumettes dans la salle des malades ?

R. Non.

Q. Comment expliquez vous que le feu ait pu prendre sans allumettes ?

R. C'est ce qui est inexplicable. Cependant, on s'est souvent plaint de ce que des visiteurs, parents et autres, aient donné des allumettes aux malades.

Q. Les laissait-on fumer ?

R. Plusieurs en avaient obtenu la permission, et les autorités leur fournissaient des allumettes.

Q. Au commencement de l'incendie, les portes des salles étaient-elles fermées ?

Questionné sur l'origine du feu, M. O'Rourke dit que dans son opinion le feu a été mis par une des aliénées du troisième étage. En plusieurs occasions quelques-une de ces femmes avaient réussi à mettre le feu à leurs vêtements. Quelques jours même avant l'incendie une folle avait péri.

—RAPPELEZ VOUS QUE N. FAULKNER & FILS ONT DEMENAGE AU COIN DES RUES SUSSEX ET RIDEAU.

NOUVEAU FEUILLETON

Nous commencerons lundi la publication d'un très émouvant feuilleton ayant pour titre *Crime Mystérieux*. Si on a eu raison de nous féliciter sur le choix du dernier feuilleton, on devra encore plus nous tenir compte de notre nouveau choix.

L'INDÉPENDANCE

Revue bi-mensuelle (5e Année).—24 pages 48 colonnes

Sommaire du 1er mai 1890.

Indiscrétions d'un interviewer anglais VII.—Mme Cornu (Suite) Félix Rabbe. Poésie : Le Steppe Alex. Macédonsky Le Suffrage universel à l'Académie de Madrid (Fin) G. Magnaba'. La Fleur rouge (Fin). Nouvelle de W. Garschine, traduite du russe par Lewenson et Reaucci. Correspondance étrangère : Lettre de vienne Rodolphe Lothar. Chronique rimée Albert Sémiane. Les livres : Chanson de l'hiver, par Antony Valabrègue.—Les Resuges, par Maxime Formont Paul Montal. Les Communes françaises sous les Capétiens directs, par A Luchaire E Marchais. Littérature étrangère. Emm. des Essarts. Histoire du général de Sonis, par J. de la Faye. — Les Prisonniers français en Allemagne, par le chanoine Guers. Amélée Renault. Divers (Edit. Besson, Hachette, Lemerre) G. de Willot. Petite Chronique. — Théâtre. — Politique. — Finances.

L'*Indépendance* publie des études de littérature française et étrangère, actualités, nouvelles, etc. ; elle s'adresse vraiment aux gens de goût, et se recommande par la modicité de son prix, qui la met à la portée de tous.

Abonnement : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr — Un No, 40 cents. Direction à Paris, 31, rue de Poissy. On s'abonne dans tous les bureaux de poste et chez les libraires de France et de l'Etranger. Dépôt dans les principales gares. Envoi d'un Numéro spécimen contre 0 fr. 40 centimes.

—RAPPELEZ VOUS QUE N. FAULKNER & FILS ONT DEMENAGE AU COIN DES SUES SUSSEX ET RIDEAU.

1890 - PRINTEMPS - 1890

THE BROADWAY

Le soussigné désire remercier ses nombreux amis, ses pratiques et le public en général pour l'encouragement qui lui a été donné dans le passé.

Il sollicite respectueusement la continuation de ce patronage et désire faire savoir qu'il a reçu un assortiment complet d'étoffes de printemps pour pardessus, habillements et pantalons. Cet assortiment est certainement le plus considérable qu'il y a dans la ville et le soussigné sollicite une visite. Les patrons, les couleurs et les dessins sont des plus nouveaux. Coupe garantie et ajustement sans réplique assuré à tous ceux qui donneront leur commande chez

W. H. MARTIN

MARCHAND-TAILLEUR

133 RUE SPARKS 133

OTTAWA

N. B. Nos prix sont raisonnables et bonne valeur garantie.

CE QUE L'ON VENT

Comptant ou a Credit

Tordeurs Eclipse, Horloges Pendantes Eclipse, Horloges à Corniche Eclipse Horloges de Salon Eclipse, Pendules Calendrier Eclipse, Pendules Regulateur Eclipse, Machines à Gaufrer Eclipse, Lampes Suspensives Eclipse, Matelas à Ressorts Eclipse, Machine à Balayer les Tapis Eclipse, Machine à Laver Eclipse Miroirs, Gravures sur Acier, Peintures à l'Huile, Chromos, Lampes pour Table, Lampes pour passage, Rideaux de Dentelle, Portieres, Tapis Bruxelles, Tapis Tapisserie. Tapis de Tissu Coloré, Tapis Union Portieres, Tapis (Excelsior) de haut gout, Tapis de Tissu Coloré des Arts Carrés, Tapis de Feutre, Prelats Linolium, Prelats, Tapis de pieds de Smyrne, Matelas de Laine, Matelas de Crin, Matelas de Mélanges, Sets de Salon, Sets de Chambre, Table à diner, Chaises à diner, Sideboard ou Buffets, Chaises de Salle, Tables de Centre, Porte Vases, Sofas Lit, Réfrigérateurs, Porte Chapeaux, Couchettes, Lave Mains, Bureaux, Bibliothèques, &c.

Metropolitain Mfg, Co.,

557 Rue Sussex 557

N.B. Paiements à la semaine.

CHEAPSIDE

Grande vente a sacrifice

Nous défions la concurrence dans les prix.

Toutes les marchandisse sont marquées en chiffres distincts et vendues pour argent comptant seulement.

Notre stock est frais et bien acheté et supportera la comparaison avec tout autre magasin dans Ottawa.

La balance du Stock de Banqueroute de Verdon et Cie., de Québec arrivera aujourd'hui et sera vendue sans considération du prix coûtant

Chaque acheteur s'en retourne satisfait des bargains que nous lui offrons à notre grande vente de Banqueroute.

Venezet voyez par vous même que nous donnons de véritables bargains.

La foule encombre notre magasin, du matin jusqu'au soir.

Le magasin reste ouvert tous les jours jusqu'à 9 heures du soir et le samedi jusqu'à 11 heures.

Nous continuerons à fournir aux citoyens d'Ottawa toutes les dernières nouveautés dans les marchandises d'Etape et de fanndsie. Nous sommes en négociations pour avoir plusieurs granus Stock prochainement que nous vendrons à des prix incontais encore à Ottawa. Nous aurons beaucoup de Bargains.

L. H. NOLIN & CIE.,

57 et 59 RUE SPARKS

TAPISSERIE

4 Centins la piece

Précisément la même qualité que celle vendue ailleurs à 25o/o de plus, c. a. d. 5 centins.

5 Centins la piece

Précisément la même qualité que celle vendue ailleurs à 20o/o de plus c. a. d. 6 centins.

Bordure 5 centins la verge

Précisément la même qualité que celle vendue ailleurs 1000/o de plus c. a. d. 10 centins.

Papiers dorés de 20 centins la pièce et plus

Autres qualités en proportion.

Nous coupons et portons à domicile dans les limites de la ville sans frais extra toutes les Tapisseries achetées chez nous.

Nous avons un assortiment au moins 10 fois plus fort que tout autre magasin.

Tapisseries et décorations intérieures combinées dans la cité d'Ottawa.

WM. HOWE.

Howe Block Rue Rideau

et 393 Rue Cumberland.

Deux ou trois Capsules Guyot prises au commencement du repas peuvent remplacer l'*eau de Goudron* contre les *affections de poitrine* et *calment en peu de temps la toux la plus opiniâtre*. Chaque flacon contient soixante capsules blanches sur chacune desquelles est imprimé le nom de l'inventeur. Le traitement des *rhumes anciens ou négligés, bronchites chroniques, catarrhes, asthmes*, par les Capsules Guyot, coûte à peine dix à quinze centimes par jour. Ces capsules se vendent dans la plupart des pharmacies de tous pays et sont préparées 19, rue Jacob, Paris, dans la Maison L. Frere, qui a obtenu les plus hautes récompenses, Médailles d'or, aux Expositions internationales d'Amsterdam, Sydney, Paris, etc.

"LE CANADA"

EDITION QUOTIDIENNE EST EN VENTE

—CHEZ—

A. BEAUVAIS et Cie.,

No, 103, Rue Bank, Ottawa.

MANQUE DE FORCES

ANÉMIE - CHLOROSE

LE FER BRAVAIS

Expérimenté par les plus grands médecins du monde, passe immédiatement dans l'Economie sans occasionner de troubles. Il recolore et reconstitue le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Se Défier des Imitations et Contrefaçons.

Exiger la signature R. BRAVAIS imprimée en rouge

DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES.

Gros : 40 et 42, Rue Saint-Lazare.

GUÉRISON CERTAINE

En 2 heures

SANS COLIQUES ni NAUSÉES

Sans AUCUNE PURGATION

ni avant ni après du

VER SOLITAIRE

par les CAPSULES L. KIRN

à l'extrait éthérisé de FOUGÈRE MALE PURE

M. Kirn ne garantit l'efficacité que des Capsules qui portent sa signature

Douze ans de succès dans les hôpitaux

Paris, 08 CLERONDE, 145, rue de Rennes et dans toutes les Pharmacies.

LE VIN de QUINIUM LABARRAQUE

unique préparation de ce genre approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, est le résumé, la condensation de tous les principes actifs du Quinquina. « *Quelques grammes de Quinium produisent le même effet que plusieurs kilos de quinquina.* » (ROBIQUET, Professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris.)

« *J'ai cherché pendant longtemps un tonique puissant, je l'ai rencontré dans votre Quinium que je considère comme le restaurateur par excellence des constitutions affaiblies.* »

Dr CABARET.

« Le Vin de Quinium Labarraque *est le plus utile complément de la Quinine dans le traitement des fièvres. Ses effets sont particulièrement remarquables dans les fièvres d'accès anciennes et dans la cachexie paludéenne.* »

Prof BOUCHARDAT.

Dans la plupart des Pharmacies. — Fabr. L. Frere, 19, rue Jacob, Paris.

Le Sirop de Follet

supprime les douleurs ou l'insomnie occasionées par les Névralgies, la Goutte, les Migraines, l'Asthme, la Toux, la Fatigue du cerveau, l'Irritation nerveuse, les Préoccupations, la Chaleur du climat, etc. Le Sirop de Follet procure un sommeil profond analogue au sommeil normal ; son emploi n'expose à aucun des inconvénients de l'opium ou de la morphine.

« C'est la meilleure forme d'administration du Chloral ; sa conservation est parfaite, et, ainsi conseillé, il n'irrite pas l'estomac. »

(Formulaire du Professeur BOUCHARDAT)

Le Sirop de Follet se vend dans la plupart des pharmacies de tous les pays, et se prépare dans a maison L. Frere, 19, rue Jacob, Paris qui a obtenu les plus hautes récompenses, Médailles d'or, aux Expositions internationales de Sydney, Amsterdam, Paris, etc.

LE SIROP DE REGNAULD est une préparation d'un goût suave et d'une efficacité éprouvée contre les maladies des bronches et de la poitrine. Elle emprunte aux plantes médicinales leurs principes actifs pour soulager et guérir la toux.

Deux à trois cuillerées de Sirop de Regnauld suffisent pour calmer la *Toux d'irritation*, du *Rhume*, de la *Grippe*, du *Catarrhe*, de la *Bronchite*, de l'*Asthme*, etc., sans échauffement ni perte d'appétit.

Fabrication, Maison L. Frere, 19, rue Jacob, Paris, et princip. Phies.

L'Huile de foie de morue de Berthé est la seule qui soit préparée par des procédés approuvés par l'*Académie de Médecine de Paris*; elle est deux fois plus riche en principes actifs que les huiles de foie de morue préparées différemment.

L'Huile brune est la seule qui doive être employée en médecine à l'exclusion des deux autres sortes. »

PROFESSEUR TROUSSEAU.

« Les enfants acceptent facilement l'Huile de Berthé et ne tardent pas à la demander, *parce qu'elle n'est pas répugnante.* » PROFESSEUR BOUCHARDAT.

L'Huile de Berthé est un reconstituant de premier ordre, de nature à fortifier les constitutions faibles et les poitrines délicates.

Par son usage soutenu l'embonpoint se développe ; c'est un moyen efficace pour faire disparaître la maigreur.

Elle mérite d'occuper une place importante dans le traitement des bronchites chroniques, des rhumes anciens et négligés, de la scrofule et des engorgements des glandes.

CARTES PROFESSIONNELLES

Belcourt, MacCraken & Henderson

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,

ONTARIO ET QUEBEC

OTTAWA

N. A. Belcourt, John J. MacCraken

Geo. F. Henderson.

J. W. W. WARD,

AVOCAT ETC

— BUREAU —

31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS Ottaw

LUSSIER & ROUTHIER,

Avocats, Notaire, etc.

Bureau -- 569 Rue Sussex

(Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.)

Argent àprêter avec avantage spécial à l'emprunteur.

A. E. LUSSIER, B. A. — M. J. ROUTHIER

M. J. GORMAN, LL.B.,

(*Successeur de L. A. Olivier*)

Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.

—BUREAU—

Coin des Rues Rideau et Sussex

OTTAWA, ONT.

ARGENT A PRETER

O'GARA MACTAVISH & WYLD

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES.

Bloc Hay, rue Spark Ottawa, Ont

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, Q.C. D B. MACTAVISH WM. WYLD

DR. R. CHEVRIER,

276 Rue Dalhousie

Heures de Consultation 10 à 12 a. m., 2 à 5 p.m., et 7 à 8 p. m.,

Walker, McLean & Blanchet

AVOCATS

Avoués, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires. etc, etc.

No. 34½ Rue Elgin, Ottaw

(EN FACE DU RUSSELL)

W.H. Walker. D. L. McLean. C.A.B. ancon.

GEO. McLAURIN, L.L.B

AVOCAT, ETC,

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC

— BUREAU : —

Scottish Ontario Chambers, Ottawa,

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER

J. J. GODFREY

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Etc.

BLOC EGAN, RUE SPARKS

vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

J. S. JUDE ROUTHIER, B. A. Sc,

ARCHITECTE ET INGENIEUR CIVIL

22 Rue Metcalfe, Ottawa.

Décision judiciaire concernant les journaux

Article 1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste qu'elle ait souscrit ou non, que de journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est reponsable du paiement.

Article 2. Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement, autrement l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas l'abonné est tenu de payer en outre le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste

Article 3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district ou le journal est publié, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit

Article 4. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les journaux à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

CHARBON

A FOURNAISE, "Egg," "Nut," "Stove," est le meilleur charbon mou Américain. Charbon Extra fin et doublement tamisé, venant des mines de Newcastle.

GEO. F. THOMPSON

27, rue Sparks.

LES MEILLEURS QUALITES DE CHARBON

T. G. Brigham Successeur de J. C. Browne & Cie Bio Russel

26 RUE SPARKS

A Vendre à bon Marché

Portes chassis, et jalousie bois préparé, moulures, vitres peintes, huiles, peintures, cuir et fournitures de chaussures chez

R. WOODLAND.

38 rue Besserer, près du bassin du Canal

J. T. JULIEN

273 RUE ST PATRICE

VITRIER, PEINTRE

DECORATEUR,

TAPISSIER ET BLANCHISSEUR.

Tout ouvrage exécuté avec soin et promptitude